



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

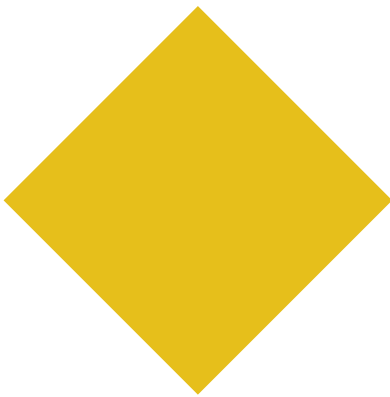


Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

• Chaire UNESCO
• en pratiques émergentes
• en technologies et communication
• pour le développement

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE COMTECDEV INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INNOVATION SOCIALE



BORDEAUX, 27-29 MAI 2021

Colloque labellisé Saison Africa 2020

<https://www.comtecdev.com/>

Objectifs du colloque

Culture, innovations technologiques, diffusion des connaissances ; à ces quelques thèmes de la Saison Africa 2020 de l'Institut Français, la Chaire UNESCO Pratiques émergentes en technologies et communication pour le développement (PETCD) propose de donner une résonance à la fois contemporaine et anticipatrice à travers le colloque « Intelligence artificielle et innovation sociale ». Le sujet, qui prolonge les travaux de la Chaire, voudrait réintroduire la dimension sociale dans l'approche d'un objet pour lequel l'accent mis sur la technique a engendré dans sa compréhension une négligence des aspects sociaux, éthiques, organisationnels, administratifs, commerciaux, qui sont des composantes indispensables à l'épanouissement des innovations quelles qu'elles soient.

Présentation

L'intelligence artificielle, tout comme la technique, « est arrivée à un tel point d'évolution qu'elle se transforme et progresse sans intervention décisive de l'Homme, par une sorte de force qui la pousse à la croissance, qui l'entraîne par nécessité à un développement incessant » (Ellul, 1977, p.274). Elle déstabilise les pratiques sociales mais elle suscite également de nombreux espoirs. En effet, « lorsqu'une circonstance comme un changement technique déstabilise l'ancien équilibre des forces et des représentations, des stratégies inédites, des alliances inouïes deviennent possibles » (Lévy, 1990, p.17). Toutefois, comme le souligne d'ailleurs le rapport Anticiper les impacts économiques et sociaux de l'intelligence artificielle, l'intelligence artificielle a d'abord besoin d'intelligence humaine (Hindi, Janin, 2017).

Si les définitions de l'innovation sociale sont multiples, nous retiendrons celle qui consiste à la considérer tout simplement comme « de nouvelles idées qui marchent » (Mulgan et al., 2006, p. 9.) voire « de nouvelles pratiques, procédures, règles, approches ou institutions introduites en vue d'améliorer les performances économiques et sociales » (Harrison, Vézina, 2006, p.130). Il s'agirait principalement de nouvelles applications, pratiques et manières de faire. La notion d'innovation sociale renvoie donc au rôle de l'humain dans ce processus technologique, en ce sens que le développement de l'intelligence artificielle est lié à une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution. De ce fait, elle contribue à l'émergence de nouveaux modèles de développement. En effet, l'intelligence artificielle ne se contente plus de satisfaire des besoins marchands, elle s'attaque de plus en plus à la résolution de problèmes écologiques et sociaux. Elle se caractérise aussi par un processus de mise en œuvre impliquant une coopération entre une diversité d'acteurs. Elle investit largement le domaine de l'action citoyenne (agit sur les inégalités, permet de tisser de nouvelles solidarités, augmente la capacité de chacun de pouvoir agir au service de l'intérêt général). De ce point de vue, elle s'immisce dans des relations sociales (Granovetter, 1985) et son développement résulte d'un processus de négociation.

Le colloque « Intelligence artificielle et innovation sociale » se fixe pour objectifs :

- étudier comment l'intelligence artificielle bouleverse les pratiques sociales ;
- identifier et analyser les pratiques de l'intelligence artificielle par les acteurs économiques, publics et civils ;
- observer les processus d'appropriation collective ainsi que les logiques de coopération qu'elle suscite (création d'espaces de discussion, de formation, de médiation etc.) ;
- développer une approche critique de l'intelligence artificielle et de l'innovation sociale ;
- suivre les évolutions des processus d'innovation liées à l'usage des algorithmes ;
- révéler les principaux défis soulevés par l'intelligence artificielle ;
- appréhender les freins et les incitants à l'usage de l'intelligence artificielle dans les pays en développement.

Ces problématiques peuvent être abordées à travers plusieurs axes :

1. IA, Culture, créativité et entrepreneuriat
2. IA, Ethique, valeurs et croyances
3. IA et sociabilité
4. IA et innovation...

Les propositions attendues devraient pouvoir répondre, entre autre, à ces questions :

- Dans quelle mesure l'intelligence artificielle permet-elle de rompre avec les pratiques antérieures pour répondre aux besoins des populations ?
- Dans quelle mesure change-t-elle la relation à l'autre ?
- Quelles sont les formes de co-apprentissage, co-construction, co-production observées dans les réseaux d'acteurs de l'intelligence artificielle ?
- Comment les pouvoirs publics, par leur action de soutien ou d'encadrement à l'innovation sociale et à l'intelligence artificielle, participent-ils à leur diffusion, voire leur institutionnalisation ?
- Comment les relations de pouvoir entre acteurs socioéconomiques sont-elles affectées par l'intelligence artificielle ?
- Comment l'intelligence artificielle peut-elle être porteuse d'innovation dans les quartiers, vecteur de nouveaux projets et de nouveaux services ?
- Quelles questions de recherche nouvelles peuvent émerger de l'étude des technologies dites intelligentes ?
- Dans quelle mesure l'intelligence artificielle favorise-t-elle l'économie circulaire et/ou la relocalisation de la production et de la consommation ?
- Comment les sciences de l'information et de la communication en particulier et les Sciences humaines et sociales en général se saisissent-t-elles de cette problématique ?

Modalités pratiques

Les communications peuvent être proposées en français, en anglais ou en espagnol, en format texte éditable (doc, odt, rtf.)

Consignes scientifiques : Mettre l'accent sur les aspects théoriques, le corpus, la méthodologie, l'état des lieux...

Réception des propositions de communication (4000 caractères, espaces compris, plan et bibliographie non compris + nom et adresses électronique et postale) : 30 juillet 2020 à info@comtecdev.com

Notification d'acceptation : 10 Septembre 2020.

Remise des textes complets (30 000 caractères maximum, notes et espaces compris) : 15 octobre 2020.

Modalités de sélection : évaluation des propositions en double aveugle. Les textes complets seront également soumis à évaluation.

Les frais d'inscription sont de 100 euros pour les enseignants-chercheurs, 50 euros pour les doctorants et postdoc. La chaire Unesco ne peut prendre en charge ni les frais de transport, ni l'hébergement des communicants.

La publication dans les actes est conditionnée à la participation au colloque.

Publication

L'ensemble des articles acceptés par le comité de sélection seront publiés dans les actes du colloque, si évaluation positive du texte définitif. Quelques articles feront l'objet d'une publication dans une revue scientifique.

Comité scientifique

Noble Akam, Université Bordeaux Montaigne ; Jon Altuna, Université de San Sebastien ; Rocio Amador-Bautista, Université autonome du Mexique ; Kouméalo Anate, Université de Lomé ; Andi Faisal Bakti, Université de Pancasila ; Simone Baholisoa, Université de Tananarive ; Francis Barbey, UCAO ; Emanuelli Paulina Beatriz, Universidad Nacional de Córdoba; Philippe Bonfils, Université de Toulon ; Bertrand Cabedoche, Université de Grenoble, Kemly Camacho, Université de Costa Rica ; Alain Capo Chichi, CERCO ; Laurent Collet, Université de Toulon ; Etienne Damome, Université Bordeaux Montaigne ; Deni Darmawan, Université de Bandung ; Abdoulaye Baniré Diallo, UQAM ; Jean-Christien Ekambo, IFASIC ; Eugene Ezin, Université d'Abomey-Calavi ; Raúl Fuentes-Navarro, Université de Guadalajara; Firmin Gouba, Université de Ouagadougou ; Herrera-Aguilar Miriam, Université Autonoma de Querétaro ; Alain Kiyindou, Université Bordeaux Montaigne ; Arkaitz Lareki, Université de San Sebastian ; Annie Lenoble-Bart, Université Bordeaux Montaigne ; Nadia Lahrichi, Polytechnique Montreal ; Aimée-Danielle Lezou-Koffi, Université Houphouet Boigny; Vincent Liquète, Université de Bordeaux ; Félix Makosso, Université Marien Ngouabi ; Guardia Marcelo, Université catholique bolivienne ; Juan Ignacio Martinez De Morentin, Université de San Sebastian ; Théodora Miéré, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines ; Mingolarra Ibarzabal Jose Antonio, Université du pays basque ; Charles Moumouni, Université de Laval, Seydina Moussa Ndiaye, Université virtuelle du Sénégal ; Ifeyinwa Nsundé, Ebonyi state university ; Umaru Paté, Bayero University ; Soufiane Rouissi, Université Bordeaux Montaigne ; Carmen Rodriguez-Wanguemert, Université de la Laguna ; Matthew Smith, CRDI ; Mactar Seik, Commission économique pour l'Afrique ; Philippe Viallon, Université de Strasbourg ; Med Mohsen Zerai, Université de Sfax.

Comité d'organisation

Rocio Amador-Bautista, Université autonome du Mexique , Noble Akam, Université Bordeaux Montaigne ; Sawsan Atallah Bidart, Université Bordeaux Montaigne, Kemly Camacho, Université de Costa Rica ; Gilbert Capo-Chichi, Cerco Bénin ; Etienne Damome, Université Bordeaux Montaigne ; Lynda Kaninda, Université Bordeaux Montaigne ; Alain Kiyindou, Université Bordeaux Montaigne ; Annie Lenoble-Bart, Université Bordeaux Montaigne ; Damann Cherole Nguembi-Nguembi, Université Bordeaux Montaigne ; Soufiane Rouissi, Université Bordeaux Montaigne ; Sabin, Sonhaye, Université de Lomé; Etienne Sossou, Université Bordeaux Montaigne .